

# Titre Professionnel

# Mètreur Assistant

# du Bâtiment

(Niveau 3)

Préqualification & Qualification  
Secteur SUD

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE - ACTIONS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE  
Financement de l'opération par la Région Réunion et par le PACTE Régional d'Investissement dans les compétences (PACTE)



## LE MÉTIER

Le Mètreur Assistant du bâtiment est chargé de la réalisation du devis de travaux pour des projets de construction ou de réhabilitation dans des entreprises du bâtiment du type TPE, auprès d'une clientèle majoritairement constituée de particuliers. Il est également amené à réaliser les premières visites de site et réaliser les relevés nécessaires à l'établissement du devis. Il restitue également le projet du client auprès de son supérieur hiérarchique qui proposera les produits et/ou ouvrages adaptés à sa demande. Intervenant sur des projets simples, de type maisons individuelles, il détermine les obligations réglementaires du client en termes de diagnostics obligatoires et réglementations applicables. Il travaille seul, sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique et/ou le chef d'entreprise. En assistance du chef d'entreprise, il suit les chantiers, vérifie l'avancement des travaux et établit les situations de travaux.

L'activité se déroule majoritairement dans un bureau. Il est amené à faire des déplacements pour réaliser les relevés et suivre l'avancement des travaux.

## MÉTIER VISÉS

- Aide mètreur;
- Technicien du bâtiment
- ...

## ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

- TPE - PME du second oeuvre
- TPE - PME du gros oeuvre
- Bureaux d'études
- Cabinets maîtrises d'oeuvre



## PRÉREQUIS

- Notion sur l'outil informatique et bureautique.
- Bonne expression écrite et orale.
- Réelle motivation à intégrer l'environnement professionnel de la construction et du BTP.



## PUBLIC VISÉ

- Être demandeur d'emploi.
- Avoir un niveau inférieur au BAC ou BAC non obtenu.



## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- 32 heures / semaine
- 4 journées en centre,
- 1 matinée en distanciel synchrone
- Période de stage en entreprise
- Accompagnement personnalisé individuel et collectif

## PROGRAMME DE FORMATION



### DURÉE

- **Pré qualification :**  
400 h en centre de formation  
140 h d'immersion en entreprise
- **Qualification :**  
945 h en centre de formation  
140 h d'immersion en entreprise



### DATES

- **Pré qualification :**  
du 15/01/2024 au 13/05/2024
- **Qualification :**  
du 27/05/2024 au 29/01/2025



### CONDITIONS TARIFAIRE

- Cette formation est cofinancée par la Région Réunion et le PACTE Régional d'Investissement dans les compétences (PACTE)
- Rémunération au titre de stagiaire de la formation professionnelle



### DÉLAI D'ACCÈS

- 12 janvier 2024



### ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour nous permettre d'adapter votre parcours. Renseignez vous auprès de notre Référent Handicap :

BANLIAT Antoine  
06.92.04.29.69

### Pré- Qualification :

**Socle 1 :** Identifier le secteur d'activité et les métiers de la filière.

**Socle 2 :** communiquer en français.

**Socle 3 :** Utiliser les règles de base de calcul et du raisonnement mathématique.

**Socle 4 :** Utiliser les techniques usuelles de l'information et de la communication numérique.

**Socle 5 :** Connaissances techniques de base liées au métier visé.

**Socle 6 :** Développer ses compétences comportementales en lien avec le métier visé.

**Socle 7 :** Développer ses savoir-être professionnels et son employabilité.

**Socle 8 :** Module mixité.

### Qualification :

#### Activité Type I -

#### **Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif**

##### Compétences

- Métrier les ouvrages du second œuvre et du gros œuvre
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage
- Rédiger le devis quantitatif estimatif

#### Activité Type II -

#### **Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers**

##### Compétences

- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables
- Organiser et suivre les travaux

#### Modules techniques :

**MT 1 :** Réglementation du BTP.

**MT 2 :** Module clos couvert .

**MT 3 :** Module second œuvre .

**MT 4 :** Module VRD

**MT 5 :** Module lots techniques

#### Autres modules :

**DAO :** Module Autocad / Revit /BIM

**H0B0 :** Habilitation électrique

**SST :** Habilitation sauveteur secouriste du travail

## MODALITÉS D'ÉVALUATION



CONTACTS



- Évaluation formative des savoirs et savoir-faire en cours de formation et à l'issue des séquences
- Évaluation sommative en cours de formation qui concourent à évaluer les compétences constitutives des activités. Les évaluations en cours de formation s'appuient sur des situations de formation propices à l'évaluation des compétences tout au long du parcours de formation.

**Mr Antoine BANLIAT**  
Gérant / Formateur d'Adultes  
**06.92.04.29.69**

**Mme GONZALEZ Laurène**  
Responsable Pédagogique  
**06.93.22.56.09**

## ACCÈS À LA FORMATION

**Mr CHECKOURI Camille**  
Coordinateur Pédagogique  
**06.93.99.87.33**

Afin de vous inscrire à la prestation de formation, le dispositif d'accès suivant peut être appliqué :

- Information Collective
- Entretien individuel
- Test des prérequis

[contact@neovrd.re](mailto:contact@neovrd.re)

## MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Réalisation d'un dossier professionnel en amont de la formation.
- Mise en situation professionnelle se déroulant en trois phases :

Phase 1 : Relevé d'un environnement existant

Phase 2 : Établissement d'un devis quantitatif,

Phase 3 : Préparation et suivi de travaux

- Entretien technique avec un jury à l'issue de la mise en situation.
- Entretien final et questionnement du jury à partir du dossier professionnel.

Document mis à jour le 20/11/2023